

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

*Brownson's Quarterly Review, July 1844.*

COME-OUTERISME, OU TENDANCE RADICALISTE DU JOUR.  
DU RADICALISME.

Aucun homme de bon sens ne peut douter que nos affaires soient très imparfaites et qu'il y ait ample lieu pour exercer un esprit qui aime la réforme, et même dans ce pays où nous nous vantons de nos lumières politiques, et de notre avancement de la société, nous sommes loin d'avoir réalisé la meilleure idée morale, politique ou sociale; il y a, parmi nous, des causes en chemin, qui, quoique sous différents rapports, peuvent nous assurer une prospérité locale et temporelle, cependant si elles ne sont arrêtées à temps, elles nous priveront de tous ces avantages dont nous nous glorifions. Notre système industriel opère graduellement, mais certainement, l'asservissement des grandes masses des classes ouvrières; et quand nos nouvelles terres seront épuisées, et que le prix en sera devenu si cher que le cultivateur ne pourra plus espérer d'en devenir propriétaire, comme c'est déjà le cas, pour une grande partie, dans les vieux Etats, nous trouverons alors établi, par tout le pays, un féodalisme industriel dont le féodalisme militaire du moyen-âge ne pourrait passer que comme un prélude. Tout tend à ce nouveau féodalisme, et toute la législation du pays, concernant les banques, les tarifs et les corporations en général, l'accélère rapidement. Cette tendance est si forte à présent qu'il n'y a aucun pouvoir dans le pays capable d'y résister. Nous prenons en main une gazette *whig* et nous jetons les yeux sur le programme des principes et des mesures *whigs*, et nous sommes étonnés de voir, combien tout est admirablement calculé pour en assurer le résultat; et ces principes et ces mesures réussiront en substance, quelque soit ce parti qui doit remporter la victoire dans l'élection. Les intérêts de chaque grand parti sont les mêmes, et aucun parti, à moins qu'il ne puisse compter sur sa liste un nombre raisonnable d'hommes d'affaire, pour en faire des chefs et des meneurs, n'aura assez d'importance pour exercer quelque influence sur la législation, et la police générale du gouvernement. Vos *Whigs* et vos *Buchanan*, quand les *whigs* ont besoin de secours pour imposer un tarif injuste au pays, sont toujours là, prêts pour les assister. Et un parti démocratique, gagé contre eux, sera incapable dans le congrès avec une majorité de presque deux contre un de le rejeter, ou même de le modifier convenablement.

Sous le point de vue politique nous avons peu à espérer. Nos institutions sont l'effet de notre condition, de cette égalité générale qui a eu d'abord lieu parmi nous; elles n'ont point créé cette égalité, et elles sont impuissantes à pouvoir la conserver. Notre gouvernement fait moins pour aider ou assurer la prospérité générale de la société que le gouvernement prussien fait en faveur des Prussiens, ou le gouvernement russe en faveur des Russes. La Prusse et la Russie ont paru dans la liste des nations un peu avant nous; car nous ne devons point dater notre existence du moment de la déclaration de l'Indépendance, et la comparaison entre eux et nous serait loin de pouvoir flatter notre orgueil national.

En fait de religion la chose est encore pire. Dans la véritable signification du mot, il n'y a, pour ainsi dire, aucune religion parmi nous. Nous n'avons ni foi ni église; nous n'avons que de misérables sectes; l'indifférence, l'hypocrisie ou le fanatisme; nous n'avons aucune institution qui nous remonte jusqu'à l'établissement de l'église catholique. Nos établissements religieux datent de 1517. Tout, avant cette époque, était virtuellement désavoué. Toutes nos sectes ne sont occupées qu'à se faire la guerre pour la primauté. Elles n'engendrent que bien peu de piété, elles ne se recommandent que par bien peu de zèle religieux, elles se soutiennent, la plupart, ou en se ligant avec Mammon, ou en s'appliquant à des stimulans artificiels, ou en faisant revivre avec adresse de temps à autre des machines qui produisent une espèce de commotion galvanique, mais qui ne procurent jamais une véritable vie religieuse.

Tel étant l'état réel des choses chez nous, il n'est pas étonnant que la terre soit couverte de prétendus réformateurs de toute sorte, hommes et femmes poussant de longues et fortes, de profondes et courroucées protestations contre toute espèce d'industrie, de politique, et contre tout ordre ou plutôt désordre religieux; car l'ordre religieux qui existe parmi nous est vraiment un désordre sauvage, et il est tout-à-fait naturel, que tout homme et toute femme qui voient ce fait et le sentent, s'écrient: "Sortez, sortez bien vite, du milieu de Babylone, et ne partagez pas plus longtemps son iniquité, ne buvez plus davantage du vin de ses abominations." *Come ye out, come ye out from the midst of Babylone...* De là l'origine, de là le vrai côté qui a fait

donner, nous ne savons pas d'où, à cette doctrine le nom bizarre de Come-Outérisme (1). Vu, seulement sous ce jour comme un protêt contre les excès du jour, et comme un effort pour réaliser un mieux idéal, nous avouons que le radicalisme serait digne de sympathie et d'appui.

Mais ce n'est pas là, le seul aspect sous lequel nous devons considérer le radicalisme; c'est là son côté idéal et non point réel, le côté que nous pouvons trouver dans nos spéculations secrètes, mais non point celui que nous pourrions rencontrer dans la vie active. Les hommes peuvent avoir pour Dieu un zèle qui n'est pas suivant la science, et s'imaginer, et bien plus, croire servir Dieu quand, en réalité, ils ne font que suivre le démon déguisé en ange de lumière; tel est actuellement le cas des radicalistes suivant notre opinion. Nous croyons qu'ils sont totalement dans l'erreur; et loin d'être capables d'exercer aucune influence pour le bien qu'ils font profession de chercher, ils ne peuvent que le retarder.

En parlant du radicalisme, nous employons le mot dans une grande latitude pour caractériser une tendance large et profonde de notre temps. Comme nous le voyons à présent dans notre esprit nous le considérons comme une continuation de l'esprit révolutionnaire du dernier siècle—et pourquoi ne dirions-nous pas de l'esprit protestant du seizième siècle dont la révolution française n'a été qu'une des phases nécessaires. Les radicalistes nous paraissent être les Jacobins du dix-huitième siècle, les indépendans et les hommes de la cinquième monarchie du dix-septième siècle et les protestans du seizième.

Tous les chrétiens, hommes et femmes, doivent être des réformateurs, car s'ils ne l'étaient pas, ils ne seraient pas chrétiens. Il y a toujours eu des réformateurs dans l'église et dans l'état, et il y en aura toujours, tant que la chrétienté subsistera. Mais il y a deux principes de réforme, ou plutôt deux moyens différens de chercher la réforme. La première méthode, c'est de reconnaître l'ordre existant, et, par son appui et les moyens qu'il tolère ou autorise, travailler à corriger les abus, et à procurer un plus grand développement du bien. La seconde méthode c'est de résister au pouvoir existant, d'abjurer ses lois, et de chercher à introduire un état de choses entièrement neuf. Nous pouvons appeler la première méthode *conservatrice*, et la seconde *révolutionnaire*. Grégoire VII est un exemple notable de la réforme conservatrice, et Luther de la réforme révolutionnaire.

Quelle est celle de ces deux méthodes qui est la bonne? Quelle est celle que l'on doit adopter? Quelle est celle qui paraît offrir les meilleurs effets? Si on nous eut fait ces questions il y a une douzaine d'années, nous nous serions décidé en faveur de la méthode révolutionnaire, tant du côté du droit que du côté de l'expérience. Un grand nombre de jeunes gens qui ont plus de bonne volonté que d'expérience, plus d'enthousiasme que de sagesse seraient portés, nous pensons, à décider la chose de la même manière; au contraire les personnes qui arrivent sur l'âge, qui considèrent les choses plus en grand, qui sentent plus profondément l'obligation de la nécessité de la morale, et la régularité dans les manières d'agir seront disposés, pour la plupart, à se décider pour la méthode conservatrice; de là nous voyons un homme, qui dans sa jeunesse était un chaud radical (2), devenir un paisible conservateur dans sa vieillesse. Cela cause souvent, de nos jours, une source d'accusations, et on montre au doigt cet homme comme un renégat, comme un homme qui dans sa vieillesse a oublié les beaux rêves de sa jeunesse; et enfin qui a déserté la cause des améliorations de son siècle. Les connaissances neuves de la jeunesse doivent être supposées moins dignes de notre respect que les convictions mûres, et châtiées de la vieillesse. Mais quand nous voyons le jeune radical, le jeune révolutionnaire changé en un conservateur grave et paisible, substituer au cri de *liberté* le mot d'*ordre*, nous ne devons pas en conclure qu'il a oublié les rêves de sa jeunesse, et que son cœur est devenu insensible aux torts et aux outrages dont l'homme est la cause ou la victime, ou qu'il est moins capable, moins porté, ou moins déterminé à se sacrifier pour le bonheur de ses descendans; tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il s'est convaincu que la méthode révolutionnaire n'est pas la véritable, et qu'il fera plus de bien et qu'il réalisera plus aisément les songes de son jeune âge, en adoptant la méthode conservatrice.

(1) N'y ayant point de mot équivalent en Français, nous sommes obligé de le traduire par le mot *Radicalisme*

(2) Le mot radical ici représente l'adjectif anglais *radical*, le mot radicaliste est pour *come outerist*.

Il y a un tems, quand le vieil ordre est devenu corrompu, qu'il doit faire place à un nouvel ordre, mais aucun homme n'a droit, de son autorité privée, d'essayer à le renverser. Jésus-Christ n'a jamais autorisé ses apôtres à faire une guerre directe contre le judaïsme ou le paganisme, quoique la loi de l'évangile devait les détruire tous deux. Il les autorise seulement de faire ce qu'ils peuvent faire comme des citoyens soumis et paisibles. C'est ainsi que les apôtres n'offrent aucune résistance au gouvernement des Césars, mais qu'ils commandent à leurs disciples d'être soumis à quelque gouvernement que ce soit. Ils devaient confier, dans un silence actif, les paroles de la vérité, dans l'esprit et le cœur des hommes pour les porter d'une manière régulière et paisible à la réforme politique et sociale dont ils avaient besoin. Ils n'ont jamais dû résister à force ouverte à l'autorité, et s'il fallait y résister, ce n'était qu'en souffrant volontairement des châtimens injustes. Si les autorités existantes exigeaient d'eux des choses qui étaient contraires à la loi de Dieu, alors ils devaient sans doute refuser d'obéir, mais en même tems ils se soumettaient avec douceur aux châtimens que les autorités trouvaient à propos de leur infliger.

L'esprit révolutionnaire est essentiellement en guerre avec l'esprit de la religion; l'esprit religieux ne s'oppose pas à la réforme, car il est lui-même une aspiration continuelle de l'âme vers Dieu, c'est-à-dire, une faim et une soif continuelle de l'âme vers la justice, après un degré de sainteté qui va toujours en croissant, mais il est opposé à l'esprit de rébellion et de révolte. L'esprit humble, tranquille, paisible et aimant l'ordre, qui veut vaincre le monde non en tuant, mais en se laissant tuer, est le véritable esprit religieux. L'esprit entreprenant, orgueilleux, et rebelle qui ne connaît aucun ordre établi, qui ne veut se soumettre à aucune règle fixée, est ce que les Ecritures Saintes nous enseignent à chaque page de regarder comme l'esprit de Satan. Les rebelles, les révolutionnaires, les innovateurs et les radicalistes sont condamnés partout, mais les vrais réformateurs, jamais. Le jeune roi Josias nous est donné comme le modèle des bons princes, cependant il était un réformateur zélé et infatigable.

L'Eglise a toujours agi dans la même vue. Elle a ordonné dès le commencement l'obéissance aux autorités reconnues—comme si aucun bien ne pouvait venir de la désobéissance et de la révolte,—l'obéissance des enfans envers les parens, des serviteurs envers leurs maîtres, des sujets envers les magistrats, des citoyens envers l'Etat, des fidèles envers les pasteurs. Elle a toujours soutenu que tout devait être sous la loi, et que la grande vertu, la mère de toutes les vertus était l'obéissance. Renforçant cette leçon d'obéissance de son autorité et de son affection maternelle, elle a apprivoisé le sauvage, a adouci le barbare, a répandu l'Evangile dans tous les empires payens, et elle a rempli toute la terre des monumens de son zèle religieux et de son affection bienveillante. Aussi longtemps que ses enfans lui ont obéi, aussi longtemps qu'ils se sont soumis à sa discipline, et qu'ils ont humblement reçu la loi de ses mains, elle a été capable d'étendre sur eux son glorieux ouvrage de régénération, et les nations, en tout ce qui orne et enrichit véritablement le genre humain, ont fait des progrès fermes et rapides.

*A continuer.*

### LETTRES D'UN ECCLÉSIASTIQUE CANADIEN, voyageant à l'étranger,

ADRESSÉES A SON FRÈRE, DE QUÉBEC.

Genève, 27 septembre 1845.

Point d'Algérie, cher frère, des circonstances malencontreuses sont venues en travers de nos desirs pour paralyser la réalisation d'un voyage auquel nous attachions, mon compagnon et moi, une grande importance: espérons que des tems plus heureux nous permettront de passer plus tard sur le sol africain. Pour le moment présent, bien des choses à te mentionner et cela de la Rome protestante où je suis arrivé hier au soir. Sache, cher frère, que notre excursion dans le midi de la France ne nous a pas peu servi; nous y avons vu des villes intéressantes, sous le rapport historique: Marseille, Toulon, Avignon, Valence, Orange, etc. nous ont montré des monumens dignes de fixer notre attention.

Nous ne regrettons donc pas absolument la dépense de ce voyage, elle est grandement dédommée par les charmes qu'il nous a fait goûter, Dieu ayant permis que nous y rencontrassions tout ce qui pouvait flatter et l'esprit et le cœur. A Marseille, des frères nous ont accueillis à bras ouverts; Lyon également nous a été obligeant on ne peut plus, l'amitié nous y ayant mis en rapport intime avec plusieurs personnes dont nous n'avons reçu que des égarés vraiment amis. J'entrerais pour ta consolation et ton intérêt dans de plus amples détails sur ce qui s'est passé de plus remarquable dans mon voyage depuis ma dernière lettre datée de Marseille. Excuse les fautes qui vont nécessairement se glisser dans le style du narré: je ne suis pas d'humeur à mettre un frein à l'empressement de ma plume, qui, ayant beaucoup de chemin à faire ne cherche qu'à courir en toute hâte, tant elle a de désir de dire beaucoup à des yeux qu'elle sent devoir être empressés à lire et relire ce qu'elle aura tracé sur le papier, quelque défectueux qu'il puisse être. Ainsi donc, fort du pardon que l'on m'accorde, je laisse courir ma plume à sa guise, sans trop savoir où elle arrivera.

Je t'ai dit un mot dernièrement, cher frère, sur Marseille et sur son fort; aujourd'hui je te parlerai de quelques-uns de ses monumens, monumens pleins d'intérêt pour un esprit religieux. Le nouveau Testament, comme tu le sais, mentionne la résurrection de Lazare et la conversion de Marie-Magdeleine; ces deux personnages occupent une belle place dans l'Écriture-Sainte,

la résurrection de l'un et le retour de l'autre prêchent bien hautement la miséricorde et la puissance du Sauveur. La tradition nous apprend que Lazare fut exilé dans les Gaules où il fut suivi par deux sœurs, Marie et Marthe. C'est à Marseille, où il devint évêque, qu'aborda Lazare. La persécution qu'il excitait partout le démon contre lui, l'obligea de se soustraire à sa fureur en se cachant dans un lieu souterrain creusé à une profondeur très grande, dans le roc vif. C'est là que se cacha aussi Marie-Magdeleine, où elle demeura 18 mois avec son frère dans une prière incessante. Je suis descendu, cher frère, dans ce même souterrain: Oh! quels sentimens que ceux que l'on éprouve, dans un lieu habité par de si saints personnages. C'est ici, donc, m'écriai-je qu'a demeuré Lazare! C'est donc ici aussi qu'a vécu Marie pendant si longtems! Eh! puis, de considérer attentivement tout le matériel qui l'environnait. Ici je vois l'autel même sur lequel Lazare offrit le saint Sacrifice; là je découvre son confessionnal, plus loin j'aperçois le bénitier destiné à contenir l'eau sainte dont se servaient les chrétiens qui entraient dans ce lieu ténébreux. Sur le point le plus élevé de la voûte, laquelle peut avoir 5 pieds de hauteur, se remarque, très bien conservée, la croix bénie par St. Lazare alors qu'il fit la consécration de cette chapelle; à gauche, près de son confessionnal, se trouve une figure qu'on dit être celle du saint: elle porte toutes les empreintes de la haute antiquité. L'église de St. Victor, bâtie sur le local sur lequel est creusé la chapelle souterraine de St. Lazare, est sise au pied d'une montagne très élevée, sur le point le plus culminant de laquelle est érigé, en l'honneur de la Ste. Vierge, un superbe sanctuaire sous le vocable de Notre-Dame de la Garde, lieu célèbre par les pèlerinages qu'y viennent faire des troupes de fidèles venus de lieux éloignés. Les marins y accourent en foule pour y trouver protection auprès de celle que l'Eglise appelle l'Etoile de la mer, et souvent pour accomplir des vœux que leur a fait faire la vue du danger dans la tempête. Comme à Notre-Dame de Fourvières, à Lyon, les murs de la chapelle sont cachés par les ex voto sans nombre qu'y a attachés la piété des fidèles, d'énormes cierges y brûlent sans cesse. J'ai eu le bonheur, moi aussi, de visiter ce beau sanctuaire de la Reine des Anges, et, ce qui plus est, d'y offrir le St. Sacrifice.

Toulon n'est qu'à 18 lieues de Marseille; cette distance toutefois paraît grande par la nécessité où l'on est de ne la parcourir que de nuit. Cette ville est assez belle par ses édifices, mais elle est sans égale en France par son port, le plus grand, le plus sûr du royaume. C'est là que s'organise la marine royale: on n'y voit que vaisseaux, que chantiers, que marins, qu'ouvriers; c'est l'entrepôt de tout l'Orient et même, puisse-je dire, de toute la Méditerranée. Tout en admirant ce bel arsenal, on souffre à la vue des forçats qui le remplissent; ils y sont au nombre de plus de quatre mille. Ce sont des avoués de prison, c'est-à-dire des escrocs, des voleurs, des rebelles, lesquels ont pour châtimement le service forcé des chantiers de Toulon; les uns y sont pour la vie, les autres pour des tems plus ou moins longs, les premiers portent des bonnets verts, les seconds des jaunes. Pauvres misérables! que leur vue a de quoi affliger profondément le cœur! Il suffit de les envisager pour comprendre le pénible de leur position. Parmi eux se trouvent des gens qui, dans la société libre, ont occupé des places distinguées: des notaires qui, par leur injustice, se sont rendus dignes d'une punition si ignominieuse qui les assimile à ce que le monde produit de plus odieux, de plus infâme. Tous traînent une longue chaîne de fer, souvent ils vont deux à deux, liés ensemble par un lien qui ne leur permet pas de se séparer l'un de l'autre. Pendant la nuit, tous ont les pieds pris dans des entraves de fer de crainte d'abus nouveaux, de leur part, d'une liberté dont ils ont perdu les douceurs par leurs méfaits. Chose singulière, c'est que ces misérables ont conservé assez généralement du respect pour la religion, respect qui se manifeste par les saluts profonds qu'ils font à ses ministres. Voilà donc ce que la France libre a à apprendre de la France esclave, ce qu'elle a à rendre aux prêtres, le respect et l'amour. Les marques de respect dénotent assez tout le bien que le zèle de la religion pourrait opérer parmi ces êtres, regardés comme la sentine de la société, s'il n'était pas paralysé dans son action par les obstacles que lui suscite incessamment l'impunité du gouvernement.

Autre nuit à passer sur chemin pour revenir de Toulon à Marseille, une autre de Marseille à Avignon, en y joignant une troisième d'Avignon à Marseille en descendant, une quatrième et cinquième de Paris à Châlons sur Saône, on aura, avec la première de Marseille à Toulon, six nuits passées dans la voiture dans l'espace de 15 jours. Quelles tristes et laborieuses nuits que celles-là! Que de coups de tête à droite et à gauche, en avant et en arrière! que de clous cognés! que de rêves à demi formés! que d'ennuis, que de dégoûts! Il faut essayer pour s'en créer une juste idée. Quoiqu'il en soit des nuits, parlons de ce que nous avons vu pendant le jour. Avignon, cette ville si célèbre dans l'histoire du moyen âge, s'est montrée à mes regards curieux. Elle a été pendant de longues années, le séjour des papes qui avaient déserté Rome pour se fixer en France. La ville est assez grande, des murs l'environnent dans toute son étendue. Dans l'intérieur se trouve le palais des papes, ouvrage grandiose, servant autrefois de séjour aux plus puissans princes du monde, les Souverains Pontifes, que leurs richesses, leur immense autorité avaient élevés dans le moyen âge au-dessus de tous les rois et potentats de l'Univers. Chose fâcheuse pour moi! impossible m'a-t-il de visiter ce palais, la voiture ne nous ayant fait poser que quelques instans, à Avignon; j'en ai pourtant vu l'extérieur à une petite distance de la ville, d'où il s'est assez bien dessiné à mes yeux. Si je n'ai pu visiter le palais des papes, du moins en revanche, m'a-t-il été possible et même très facile de reposer mes regards sur le fameux pont d'Avignon, dont la première

pierra n été posée, il y a 8 à 9 cents ans, par St. Benezet, pauvre petit berger du voisinage de la ville. Voici en deux mots l'histoire de ce pont célèbre. Les habitants d'Avignon s'affligeaient de ne pouvoir réussir à jeter un pont sur le Rhône à cause de la rapidité de cette rivière qui, le printemps surtout, devient un vrai torrent : tous moyens employés pour cet effet par eux avaient échoués : ils eurent donc recours au ciel, et le ciel leur vint en aide. Voilà qu'un ange, selon la tradition du pays, apparaît au jeune Benezet, occupé à faire paître les troupeaux dans les champs, et lui intime l'ordre de bâtir ce pont en face d'Avignon ; et pour lui prouver que ce n'est pas une illusion que ce qui se passe à ses yeux, il lui commande de prendre sur sa tête un énorme bloc de pierre placé près de lui, et d'aller le jeter à l'endroit même où se doit élever la première arche du pont. Le jeune berger obéit ; il soulève l'énorme pierre à lui désignée, la met aisément sur sa tête et commence à accomplir la mission que le ciel lui a confié. Le doigt de Dieu est là, s'écrient les habitants d'Avignon. Dieu nous parle par la bouche de Benezet ; bâtissons-le, bâtissons le pont d'après ses données. A l'instant, toute la ville est en émoi, tous veulent travailler sous les ordres du jeune berger ; l'ouvrage se commence, l'ouvrage se continue, l'ouvrage arrive à sa complétion et Benezet retourne reprendre sa houlette ; le célèbre pont est encore assez bien conservé ; il serait à désirer qu'on le réparât.

Élève-toi cher frère, par la pensée jusqu'à la hauteur de 3,000 pieds dans les airs, imagine-toi placé au milieu d'énormes montagnes dont les pics escarpés présentant à l'œil étonné ses flèches aiguës s'élançant jusque dans la région des nues, et tu te trouveras à la Grande Chartreuse que j'ai visitée ces jours derniers. Quelle idée a eu St.-Bruno d'aller se cacher dans une si épouvantable retraite ! c'est qu'il voulait éviter un monde pervers, dont il désirait fuir à jamais la dangereuse société. C'est en 1050 environ que St.-Bruno avec six compagnons s'enfonça, sous la conduite de St.-Hugues de Grenoble, dans le désert appelé Chartreuse, dans le dessein d'y vivre inconnu aux hommes dans l'exercice de la pénitence et de la prière. Dieu seul pouvait les y faire subsister. La stérilité du lieu, la rigueur du climat à une si prodigieuse élévation au dessus de la plaine, tout semblait leur prédire une mort prochaine. Mais Dieu, dont les soins paternels sont prodigués aux oiseaux du ciel, vint au secours de ses sept serviteurs qui n'étaient entrés que par son ordre dans une carrière si laborieuse ; il leur y servit de père, veilla à la conservation de leurs jours et se servit d'eux pour l'établissement d'un ordre fameux, celui des Chartreux, ordre fort, toujours jeune par la fermeté de ses membres, quoiqu'il compte déjà plus de 8 siècles d'existence ; c'est le seul qui n'ait point eu besoin de réforme, si sages sont les règles données par son saint fondateur. C'est donc en escaladant d'effrayantes montagnes qu'on arrive à la grande Chartreuse. Rien de plus pénible que cette escalade ; il ne faut pas moins de 4 heures pour s'y rendre de la plaine, sur laquelle est bâtie Grenoble, à la maison des pères. Exténués de fatigue, nous découvrons enfin le séjour du silence, nous nous en approchons ; les portes s'en ouvrent et nous voilà au milieu de religieux, qui nous accueillent avec une bonté on ne peut plus expansive. L'hospitalité bien entendue est acceptée avec empressement et reconnaissance. Comme il se fait presque nuit et que force nous est de retourner à la plaine le lendemain matin, nous voulons sans délai quelconque aller visiter le site où s'était bâti le premier monastère de l'ordre, au lieu même où St.-Hugues avait conduit St.-Bruno. Un guide nous est à l'instant fourni, nous laissons le cloître et nous voilà encore à l'escalade. Une petite Eglise modeste se dessine de loin à nos regards. C'est là le local que Bruno a d'abord habité ; il n'existe plus de vestiges dans la maison, à l'exception d'un autel en pierre, le même sur lequel le Saint disait la messe et qui est conservé avec soin dans un autre en bois qui le renferme. Il est impossible, cher frère, de se défendre d'une vive impression en foulant de ses pieds un sol si saint, honoré par le séjour qu'y a fait un personnage aussi recommandable que Bruno, le père de tant de saints, le modèle de tant de millions qui le reconnaissent pour leur instituteur, pour leur guide dans les sentiers de la perfection. Au retour de cette course, je me présentai au supérieur, que je n'avais pas vu à ma première arrivée au monastère. C'est un fort brave homme, affable, doux, poli comme tout. Pour être placé si haut dans les nues, il ne laisse pas que de savoir jusqu'à un certain point, ce qui se passe sur la terre ; la pénétration de son regard lui fait même apercevoir le Canada, dont il me parla avec connaissance de cause. Il m'entretint assez au long de notre Gouvernement, de notre révolution et de l'état où se trouve la religion dans notre pays ; il paraissait s'intéresser beaucoup à nous Canadiens. La communauté est très nombreuse, elle compte 50 sujets environ. La rigueur de la règle n'est pas un obstacle pour tous comme on le voit par le chiffre de ceux qui l'ont embrassée. Elle n'est dure cette règle que pour ceux qui n'y sont pas soumis ; elle est très douce à ceux qui se sont engagés à la suivre toute leur vie. Le jeûne y est continué ; pendant 4 mois deux repas par jour, un seul pendant les autres mois. L'usage du lait, du beurre, des œufs, du poisson, du vin y est permis ; une fois par semaine, tous les frères se réunissent pour faire une petite promenade, pendant laquelle il est permis de causer ensemble. Le dimanche, nouvelle réunion au dîner, qui se prend toute fois en grand silence ; les autres jours ils vivent dans l'isolement et prennent leurs repas dans leurs cellules respectives, où on les sert par un guichet, après la prière, qui occupe la plus grande partie de la journée ; ils doivent utiliser ce qui leur reste de temps à la lecture, au travail des mains, au tournage, à la culture du jardin que chacun d'eux a à sa disposition en face de sa cellule ; plusieurs d'entre eux s'occupent d'herborisation, c'est-à-dire à cueillir dans les montagnes

des arbrissaux dont ils extraient des élixirs, remèdes très recherchés en France. Le produit de la vente de ces élixirs joint au petit profit que leur apporte la visite des milliers de visiteurs, qu'ils accueillent chaque année dans leur maison, est le seul moyen de subsistance qu'ils possèdent, encore trouvent-ils possibilité, malgré la modicité de leurs revenus, de faire de bonnes œuvres aux pauvres du voisinage. Tel est, cher frère, en deux mots, ce que m'a offert d'intéressant la grande Chartreuse, lieu que j'ai toujours ardemment désiré.

Me voici maintenant à Genève. Qu'il m'a fallu descendre pour arriver à cette ville maudite, foyer du fanatisme le plus outré qui soit dans le monde, comme on le voit dans la conduite tenue par le Conseil de Ville contre un curé qu'il vient d'exiler du canton ! Toujours j'y suis en soutane et me propose de ne pas la quitter pour plaire à des fanatiques, qui s'en prévaudraient pour triompher de ma faiblesse. Hier, je suis allé avec mon compagnon visiter Ferney, lieu de la demeure chérie de Voltaire. Par respect pour ce coryphée de l'impiété, on a conservé ses appartements tels qu'il les a laissés au moment qu'il est allé rendre ses comptes au Dieu des justices éternelles. Je me suis assis sur un de ses fauteuils ; j'ai touché de la main, la couchette où il a si souvent rêvé guerre à J. C. et ruine au trône, et la table sur laquelle il a, pendant tant d'années, tracé avec des doigts qu'animait un esprit satanique, des paroles au cynisme infernal, paroles de mort pour les infortunés qui les ont lues, paroles de destruction pour la France entière qu'en a vu découler le venin mortel qui a coulé et qui coule encore dans les veines de la plupart de ses enfants. Ce lieu ne laisse par d'intéresser historiquement. Je pars demain pour Milan.

— On écrit au Canadien : UN PROBLÈME, OU DEUX, OU TROIS.

M. le Rédacteur, — La question que je soumetts au tribunal de l'opinion publique, ne peut touté fois être résolue que par des lecteurs graves, consciencieux.

Un jeune homme qui a laissé son collège il y a dix ans, au milieu de sa carrière scholastique, pressé sans doute de se dévouer au monde qui avait besoin de lui, se trouve maintenant, par le temps qui court, ce qu'on pourrait appeler maître en Israël.

Grâce à sa demi-éducation et à son savoir ébauché, il a, comme d'ordinaire aux esprits de cette classe, ce talent facile de croire que toutes les questions possibles convergent dans son cercle étroit ; par conséquent qu'il a juridiction pleine et entière sur icelles.

D'après ces données, on demande s'il n'est pas moyen d'éviter à la société, à la religion et à tout intérêt grave, la honte et la pénible servitude de porter leurs causes devant un semblable tribunal.

Mais, vous allez dire, dégagez un peu plus l'inconnu : ce n'est pas un problème, c'est une énigme. Eh non, monsieur ; tout est clair. On demande, par exemple, si un jeune canadien, catholique, formé en partie dans l'un de nos collèges, doit être aujourd'hui assez fort et ferme sur la religion et ses institutions les plus chères pour répéter, sans perdre haleine, à la face de sept à huit prêtres, ses anciens condisciples, contemporains et même regents de collège, toutes les platitudes en abrégé de Michelet et Quinet de France, au sujet des jésuites ; sans compter le contingent qu'ont dû lui apporter sur cette matière des autorités aussi respectables que les *Mystères de Paris* et le *Juif-Errant*.

On demande encore comment se fait-il que ce jeune homme qui sait lire et parler ; qui a lu son histoire du Canada en même temps que son catéchisme ; qui a dû y voir que sa chère patrie devait, *ab ovo*, sa civilisation et sa religion à certains jésuites ; on demande, dis-je, comment il se fait que cet estimable savant, que ce jeune catholique si déclaré, que ce canadien si reconnaissant, soit convaincu aujourd'hui qu'il ne doit ses principes d'homme civilisé, chrétien, instruit, qu'à une troupe d'apôtres ambitieux, sourbes, tyrans, perturbateurs du repos universel, d'apôtres envoyés cependant par l'Eglise qui les a rangés, elle-même, en milice serrée, qui leur a soufflé l'esprit inqualifiable qui les anime : que dis-je ? qui canonise, qui place sur les autels les plus zélés d'entre-eux ? En vérité, la raison ici se trouble. Jugez donc, par exemple, l'étrange alternative de notre jeune catholique placé dans une église (au Cap St.-Ignace, v. g.) le jour de la fête du saint patron, le père de tous les jésuites. Ou bien cet homme passera le temps des offices à maugréer contre Dieu et son saint, ou bien il chantera une palinodie forcée, hypocrite.

On demande encore si ce jeune homme, qui malheureusement n'est pas le seul dans une contrée où semblables plantes devraient être entièrement exotiques, et par conséquent tout-à-fait étrangères au climat religieux qui y régnent encore : on demande s'il y a moyen de réformer l'esprit de la jeunesse stulticieuse et instruite sur les questions les plus graves. Compromettre l'histoire de sa religion, son propre esprit, les convenances, ne sont point de petites choses. La société est un grand enfant ; si elle voit ses jeunes maîtres prendre ainsi l'air du bureau, elle prendra, aussi elle, certains airs que certains autres pays ont appréciés rudement. Si nos jeunes jésuitophobes avaient seulement lu deux lignes de temps en temps de tout ce qui s'est publié dans nos feuilles canadiennes, en faveur de la vérité, touchant les jésuites, au lieu de puiser dans les feuilletons romanesques du *Courrier des États-Unis*, ils éviteraient des contre-sens et des incartades qui font brèche à l'équité qu'ils méritent à d'autres égards. Ils seraient bien en peine, après tout d'amener en thèse publique et raisonnée ce qui leur paraît si clair. Pour nous, nous leur en jetons ici bien franchement le gant ; qu'ils le relèvent.

## BULLETIN.

*Procession solennelle du St. Sacrement.—Pierre angulaire d'une église au Sault St. Louis.*

—Le beau temps a permis aux catholiques, dimanche dernier, d'exprimer publiquement, par la pompe des cérémonies religieuses, leurs sentimens de foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. La procession du St. Sacrement a eu lieu, à la cathédrale, avec toute la solennité accoutumée. Nous pouvons assurer que la foule était encore beaucoup plus grande, cette année que les autres. Cependant nous avons la consolation de pouvoir ajouter que le recueillement et le bon ordre n'ont peut-être jamais été si bien observés. Il était aisé de s'apercevoir que c'était l'esprit de foi et de religion qui animait cette innombrable foule de chrétiens. Nous félicitons, de tout notre cœur, les catholiques de s'être bornés à se conduire avec décence et piété et de s'être plus occupés d'eux-mêmes et à rendre leurs hommages à leur divin Sauveur, qu'à vouloir forcer, à des marques de révérence extérieure, ceux qui n'ont pas la même foi que nous. Nous savons bien qu'il serait plus consolant de ne voir, à la procession du St. Sacrement, que ceux qui n'y sont attirés que par la foi; mais c'est une chose que nous ne pouvons espérer dans un pays comme le nôtre. Aussi le nombre de nos frères séparés y était-il, cette année, peut-être plus grand que jamais, et s'il est vrai que la plus grande partie n'a donné aucun signe extérieur de ce respect et de cette révérence qui sied si bien aux personnes bien élevées et qu'on est si scrupuleux d'observer dans le monde, ne fût-ce que par égard et pour ne pas froisser les convictions de nos semblables, cependant nous devons à la justice et à la vérité de dire que nous n'y avons remarqué, de la part de nos frères séparés, aucune démonstration qui marquât le mépris et qui pût tendre à vouloir troubler l'ordre et déranger la procession. Nous n'avons pu assister à celle de la paroisse, mais nous tenons de bonne source que le concours des catholiques et même des protestans y était beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire. Quoiqu'il n'y eût point de troupes, comme les autres années, pour maintenir l'ordre, il est consolant néanmoins de pouvoir annoncer que tout s'y est passé avec la plus grande tranquillité. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir constater ce fait, que des personnes avaient malicieusement répandu le bruit qu'une troupe de fanatiques, voyant l'absence des soldats et voulant profiter de cette circonstance, s'était organisée pour venir rencontrer la procession de la paroisse et tenter de la mettre en désordre. Nous aimons à croire que cette rumeur n'était qu'une calomnie et qu'une nouvelle invention de ces personnes malveillantes qui ne manquent aucune occasion d'en appeler aux passions pour semer la discorde, nourrir les haines et les animosités et entretenir la division. Nous espérons qu'on sera assez sage pour conserver la tolérance et l'harmonie qui ont toujours régné en ce pays, parmi les différentes dénominations religieuses et surtout entre les catholiques et les anglicans, et qu'on se gardera bien de paraître vouloir mêler ce nouveau brandon de discorde aux divisions politiques. C'est du moins le vœu que nous formons.

Nous avons dû nous convaincre, durant la procession de la cathédrale, que la foi était loin de s'éteindre dans le cœur des fidèles. Tous semblaient avoir voulu rivaliser de zèle et d'empressement pour ne la rendre pas moins pompeuse et brillante que religieuse et édifiante. Nous n'entreprendrons point de décrire l'ordre que suivaient les différentes associations religieuses durant la marche de la procession, nous nous contenterons de dire que toutes s'y étaient rendues avec empressement et y suivaient leurs bannières avec édification. Tous les membres de la Société de Tempérance n'avaient pas manqué de s'y trouver. Sa belle bande de musique marchait à la suite du St. Sacrement et ne contribuait pas peu à l'éclat de la solennité. Rien pourtant n'avait été négligé de la part des fidèles par où passait la procession, pour la rendre pompeuse et touchante. Outre trois élégans reposoirs qui avaient été préparés pour servir de stations durant la marche, on ne voyait flotter dans les rues que pavillons et guirlandes. Un grand nombre de fidèles avaient encore orné la façade de leurs maisons d'images et de festons: en sorte qu'en plusieurs endroits, on aurait pu se croire au milieu de chapelles ou d'oratoires.

En quelques places, on avait aussi suspendu d'une maison à l'autre, au-dessus des rues, des sentences et des emblèmes très-ingénieux et qui faisaient un charmant effet au milieu des pavillons et des guirlandes de fleurs dont on avait eu soin de les accompagner. Si, à toutes les décorations dont nous venons de parler, à la majesté du culte catholique, des habits sacerdotaux, des cé-

rémonies de l'Eglise, on ajoute deux élégans arçes-de-triomphe, en verdure, ornés et couronnés d'étendards et de drapeaux, on aura une idée de l'imposant spectacle et de l'agréable coup-d'œil que présentait cette pompe religieuse. Comme toutes ces décorations n'ont pu avoir pour mobile que l'esprit de foi, le désir d'honorer Dieu et de procurer sa gloire, nous devons donc espérer qu'il les a eues pour agréables et qu'il ne les laissera pas sans récompenses.

Au moment de mettre sous presse, nous avons reçu la *Minerve*. Voici ce qu'elle dit de la Procession qui a eu lieu, dimanche dernier, à la cure de cette ville:

“*Procession de la Fête-Dieu*.—Hier a été renouvelée à Montréal cette solennité touchante que les catholiques attendent tous les ans avec une si vive ardeur. Le St.-Sacrement a été porté dans nos rues, au milieu des adorations et des louanges des fidèles. La température, quoiqu'un peu froide, était, on ne peut plus favorable aux cérémonies de la fête. Jamais nous n'avions vu plus de personnes rassemblées pour adorer Dieu. La procession défila par la rue Notre-Dame jusqu'à Bonsecours, et revint par la rue St.-Paul, remontant jusqu'à l'église par la rue St.-Joseph. Toutes ces routes étaient bordées de branches vertes qui donnaient un air de gaieté, et répandaient une odeur agréable. Des drapeaux de toutes les couleurs, avec des emblèmes religieux flottaient au-dessus des rues, vis-à-vis les fenêtres des maisons. Tous les membres catholiques du bureau suivirent la procession, revêtus de leur costume; le corps des notaires y assista pareillement. Un corps de musique de militaires de Montréal s'était joint à ceux du collège et de la paroisse. Enfin tout avait été préparé pour rendre la solennité aussi majestueuse que possible.

“Elle est toujours touchante, cette solennité où le Dieu trois fois saint entraîne sur son passage, la foule des fidèles! La majesté des cérémonies, les chants religieux, les concerts de musique, les décorations des temples, l'encens qui fume de toutes parts, en ce jour de gloire, tout alors se réunit pour produire dans le cœur de l'homme les plus religieuses sensations, les plus sublimes sentimens de la divinité. C'est dans ces circonstances surtout qu'on sent toute l'efficacité d'un culte public; rien n'est plus propre à ranimer la foi que de voir tout un peuple agenouillé sous les portiques et dans les rues, prosternant sa tête et demandant la bénédiction du ciel. La procession de la Fête-Dieu est un de ces exercices de l'Eglise qui servent à faire aimer davantage au fidèle son culte et sa religion.

“On a remarqué avec étonnement cette année l'absence du militaire, de cette garde d'honneur qui, depuis la cession du pays, n'a jamais manqué d'escorter le St.-Sacrement pendant la procession. Nous ignorons pour quelles raisons les autorités ont refusé cette année cette faveur qui a été toujours accordée aux catholiques du Canada depuis près d'un siècle!”

—Le 19 du courant, M. Quiblier, Supérieur du Séminaire de Montréal, a béni la pierre angulaire d'une nouvelle église, chez les Iroquois du Sault-St. Louis. On a démoli la vieille pour faire place à la nouvelle, mais celle-ci doit être beaucoup plus grande. Comme nous n'avons pu nous procurer de détail sur la cérémonie qui a eu lieu en cette circonstance, nous sommes forcé de ne publier que le document suivant qu'on a bien voulu nous communiquer et qui a été mis dans les fondations.

D. O. M.

Ad perpetuam Dei gloriam Virginis Deiparæ honorem  
Sub invocatione S. Francisci Xaverii

A. D. 1845, XIV calendas junias,

Gregorio XVI summo pontifice,

Victoriâ Alexandrinâ Britanniarum reginâ;

Illustri ac Reverendis. Ignatio Bourget secundo Marianopolis antistite,

Inclyto viro Carolo Metcalle, promotione regiâ Lord Fenhil facto,

Generali Canada gubernatore;

Joseph Marconx presbitero hujus Missionis Pastore,

Triginta duobus ab hinc annis inter Iroquos Manente,

Hujus Pagi Saltupolis nomine (Sault St. Louis) Precipuis

inter Magnates Iroquos

Martino Tekanasontic, Thomâ Teiohatekon, Carolo Katsirakeron, Thomâ Sakaohetsta, Joan. Btâ. Saonwentsiwane et Petro Atawenrate.

Rev. P. Felice Martin, Superiore Soc. Jes. in Canadâ.

Architecto.

Operi prapositionis F. X. Poitras cum Fr. et J. Bta. Branchaud fratribus,  
Hujus amplioris ecclesie, in locum alterius,

Olim à RR. PP. Sor. Jesu edificata

Lapidem hunc angularem benedicebat et ponebat

Rev. Dom. Josephus Vince. Jos. Québlier Vicarius Generalis,

Seminarii Sti. Sulpitii Marianopoli Superior

Cui ministrabant predictus R. P. Marini; R. P. Tellier.

ejusdem Societatis, Pratopolensis (Laprairie) Pastor;

R. P. Leonati ex Oblatis Immaculate Conceptionis

Et Rev. Pastores Ant. Durandis Sineusis (Lachine)

Pignod St. Philomenae et L. Vinet Sti. Constantii, &c.

—Les Catholiques de France viennent d'ouvrir une souscription pour ériger à St. Bernard, un monument à Dijon, en face du village où le saint est né.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Aujourd'hui a eu lieu, à l'église métropolitaine, en présence d'un nombreux clergé venu des paroisses voisines et d'un grand nombre de fidèles, la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du sacre de Monseigneur l'Archevêque de Québec. La cérémonie était belle, touchante, comme toutes les fêtes de l'Eglise catholique, et le visage radieux du vénérable Prélat donnait l'espoir aux nombreux témoins de le voir encore à la célébration de plusieurs anniversaires de son sacre.

—M. le curé de Saint-Roch a annoncé, dimanche dernier, à l'église de sa paroisse, qu'il a fait faire, jeudi, la première communion à 174 enfants, dont 72 garçons et 102 filles.

ROME.

—Nous avons reçu le *Diario* et des lettres particulières en date du 18 mars. Le dimanche des Rameaux, le Pape avait fait la bénédiction solennelle des palmes, et assisté à l'imposante procession qui a lieu depuis quelques années dans la basilique de Saint-Pierre. Après la procession, la grand'messe du jour avait été chantée par Son Eminence le cardinal Polidori. Le Saint-Père placé, selon l'usage, sur le trône pontifical, était entouré du Sacré-Collège, des patriarches, archevêques et évêques assistants au trône, de la prélature, des magistrats de Rome, du corps diplomatique et de beaucoup d'étrangers de distinction qui avaient eu l'honneur de recevoir aussi des palmes des mains de Sa Sainteté.

Dans l'après-midi du même jour, le cardinal Castracane, en sa qualité de grand-pénitencier, s'était rendu à Saint-Jean de Latran pour siéger sur son tribunal sacré, et y entendre les confessions.

Le roi et la reine de Naples voyageant *incognito*, sous les noms de comte et de comtesse *dei Colli*, étaient arrivés à Rome dans la nuit du 16 ou 17 mars. Leurs Majestés ont dû repartir pour Naples le mardi après Pâque, emmenant avec elles le jeune comte de Trapani, qui était élevé au Collège des nobles, par les PP. Jésuites.

ANGLETERRE.

—Un grand nombre de personnes de la haute société de Londres, dit le *Standard*, se pressaient mardi dans la chapelle catholique de Bermondsey, où une jeune personne du grand monde, distinguée pour ses qualités encore plus que pour sa grâce extérieure, a pris le voile blanc. C'est Mgr. Griffiths, vicaire apostolique de Londres, qui a présidé à cette intéressante cérémonie.

ESPAGNE.

—Dernièrement, à Medina-Sidonia (Andalousie), une jeune israélite et un jeune musulman ont abjuré leurs croyances pour embrasser le catholicisme. L'israélite est entrée dans un couvent d'Augustines déchaussées.

Quand au musulman qui se nomme Ali-Adherraman, il avait été fait prisonnier par les Français lors de l'expédition contre le Maroc; il fut emmené dans un navire d'où il s'enfuit en se jetant à la mer, et eut à lutter contre les flots durant un trajet de cinq lieues. Enfin, il aborda à Estepoua, où il fut recueilli par cinq carabiniers. Il paraît qu'Ali, épuisé de fatigue, et se voyant prêt à succomber fit une solennelle promesse à la Vierge, dont il avait entendu parler dans ses rapports avec les chrétiens. Depuis, il s'est fait instruire de la vraie foi.

—La *Gazette* officielle de Madrid publie la nouvelle suivante :

« Ministère des affaires étrangères. — Don José del Castillo y Ayensa, dans une dépêche datée de Rome, le 28 mars annonce au gouvernement de S. M. qu'il a reçu la veille une note du cardinal secrétaire d'Etat. Par cette note, le prélat lui mande être officiellement autorisé par S. S. à l'effet de recevoir le titre royal accréditant M. Castillo comme ministre plénipotentiaire de S. M. C. la reine Isabelle II près le Saint-Siège. Le cardinal est également autorisé à procéder immédiatement, avec le dit plénipotentiaire, au règlement des affaires ecclésiastiques d'Espagne. »

Telle est la nouvelle officielle publiée par la *Gazette*. L'*Heraldo* ajoute que le Saint-Père est décidé à ne pas inquiéter les acquéreurs des biens de l'Eglise qui en auraient fait l'achat conformément aux lois civiles; et le *Tiempo* ajoute que Mgr. Marini ne tardera pas à venir en Espagne avec le titre de nonce du Saint-Siège. Il ajoute que Mgr. Marini est ami ancien et intime de M. Martinez de la Rosa.

L'*Heraldo* dit de son côté que, dans sa lettre à M. l'ambassadeur d'Isabelle, le cardinal ajoute :

« Il n'est pas besoin d'appuyer sur l'importance de ces deux déclarations. Le peuple espagnol connaît et sent parfaitement toute leur valeur. Ce n'est pas le moment de nous livrer à ce sujet à des réflexions inutiles, au milieu de l'impression agréable et profonde que la nation en ressentira. Toutefois nous devons annoncer à nos lecteurs que c'est probablement le 27 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de la reine-mère, que l'arrangement définitif entre Rome et notre cour sera signé dans la capitale du monde chrétien; et qu'en conséquence, au commencement de mai le nonce de S. S. sera parmi nous, et toutes les questions politiques et religieuses, qui, durant tant d'années nous ont séparés du Père commun des fidèles, seront terminées. »

« Nous avouons que les nouvelles que nous venons de publier ont dépassé toutes nos espérances, et nous ne pouvons nous empêcher de féliciter le ministre Narváez de sa réussite dans un objet si vital pour notre catholique Espagne; et nous nous félicitons nous-mêmes d'avoir vu s'accomplir nos pressentiments. »

Mgr. Marini, qui serait destiné, suivant le journal espagnol, à la nonciature de Madrid, est auditeur de la Rote romaine; et l'un des prélats les plus distingués de la cour pontificale. Si le gouvernement du Saint-Père lui donne en effet la haute mission dont il s'agit, un tel choix ne peut que rendre plus faciles les nouvelles relations du gouvernement espagnol avec le Saint-Siège.

Univers.

SUISSE.

—Nous tirons les extraits suivants de l'*Univers* :

Nous continuons à recevoir de Suisse d'intéressants détails sur les suites des combats des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril; nous extrayons ce qui suit, en partie des journaux suisses et en partie de nos correspondances particulières. On écrit de Lucerne :

« M. le général de Sonnemberg s'est trouvé constamment accompagné par ses deux fils au plus fort de la mêlée. C'est un miracle qu'aucun d'eux n'ait été atteint. Après que des deux côtés on eut épuisé les munitions (40 cartouches par homme); le combat se décida à l'arme blanche; c'est à la baïonnette que l'artillerie des corps-francs a été enlevée. »

—Une lettre de Berne dit que de la colonne parti de Hitteswyl, et qui se composait d'au moins 1,200 hommes, on n'en a revu que 55; le reste aurait été pris dans la retraite sans cesse inquiétée par le landsturm.

—On lit dans la nouvelle *Gazette d'Argovie* :

« La retraite était dangereuse, car le landsturm a poursuivi la colonne sans relâche et l'a suivie jusqu'à Dagmersellen. Cette retraite doit avoir été épouvantable; à chaque instant les fuyards entendaient le cri des sentinelles du landsturm: Sentinelle, prenez garde à vous! prenez garde à vous! feu! Les premiers fuyards sont arrivés à Zofingue le 1<sup>er</sup> avril, dans l'après-midi; des groupes isolés se succédaient de temps en temps. Ils étaient fatigués, affamés, et Zofingue, si joyeux il y a deux jours, lorsque les rassemblements s'y formaient et étaient passés en revue par leurs chefs, présentait l'image de la désolation et du deuil, car chacun est pour les siens dans les plus grandes inquiétudes. Le 1<sup>er</sup> avril, à 9 heures du soir, il arriva quelques fuyards de Bâle-Campagne; ils disaient que les soldats de Lustal s'étaient vaillamment défendus, mais qu'ils avaient fait des pertes considérables. Un détachement de 50 hommes avait réussi à se frayer un passage à travers les francs-baillings d'Argovie. Deux compagnies de réfugiés lucernois, Schwyder et Ulmi, qui avaient commencé la retraite avec eux, s'étaient ensuite débandés sous prétexte de les couvrir, et les avaient abandonnés; on ne savait ce qu'elles étaient devenues. La débandade était telle que chacun ignorait le sort de ses compagnons. »

—On nous écrit de Lucerne :

« Le nombre des hommes qui sont tombés sur le champ de bataille ou qui se sont noyés dans la Reuss peut être porté à 1,200. Il y avait à Lucerne 1565 prisonniers, et l'on en amenait à chaque instant de nouveaux. On peut les diviser en trois classes: les uns sont des bourgeois aisés, des médecins, des docteurs, des professeurs, des fonctionnaires publics; les autres sont des boutiquiers, des commis voyageurs, des employés, des aubergistes; la troisième est en grande partie composée d'ouvriers allemands, portant les haillons de la misère, sans linge, sans souliers, à figure basse, au regard hébété. »

—Un comité qui s'est formé à Lucerne a fait un appel à la charité des âmes compatissantes, et s'est efforcé de procurer à ces misérables du linge, des souliers, des habits. Le *Verfassungs Freund*, feuille radicale de Berne, reconnaît lui-même qu'ils sont traités avec la plus grande douceur.

—Trois députés d'Argovie sont allés réclamer les canons pris sur les corps-francs. S'ils ont l'intention de provoquer les risées du peuple lucernois, ils y réussiront sans peine: *Romani tollent equites pedesque castrorum*. Ce qui est beaucoup moins plaisant, c'est que le professeur Harroz avait embouché et conduit à cette désastreuse expédition 120 jeunes étudiants de Berne; la plupart ont péri. Quelle responsabilité! Peut-être était-il affilié à l'ordre des Jésuites! « Afin de tranquilliser grand nombre de personnes (ainsi se termine le rapport de M. Noff, commissaire fédéral, qui était venu en personne s'informer de l'état des choses à Lucerne), je dois démentir des bruits absolument faux. Je me suis informé de la position des blessés et des prisonniers, et j'ai acquis la certitude qu'ils sont traités avec la plus grande humanité et qu'ils reçoivent tous les soins que leur état réclame. »

—On écrit de Bâle :

« Ce matin, à cinq heures, le feu a pris à la station provisoire du chemin de fer à Bâle. On ignore encore l'étendue de ce sinistre, qui a pour conséquence la destruction totale du bâtiment principal, construit en bois. Une poudrière, qui était dans le voisinage immédiat de l'incendie, aurait pu occasionner de grands malheurs dans la ville, et ça été sans doute le but et l'intention des auteurs de ce désastre. Cette nuit, il y a eu de nouveau trois tentatives d'incendie qui, heureusement, ont été découvertes à temps : la première à la maison des Missions évangéliques, la deuxième chez un M. Bleuler, connu par ses opinions opposées aux corps-francs ; la troisième chez M. Stachelin, maître charpentier, qui se trouve dans les mêmes opinions. Ces faits, rapprochés du sinistre d'hier, ont répandu l'alarme dans la population. »

— Le parti radical prépare à Genève de nouvelles agitations qui avortent sans doute, mais qui imposent cependant au Gouvernement des mesures de prudence. Une assemblée populaire s'est tenue au Paquis, le 4, à 2 heures, et des discours provocateurs y ont été prononcés. Des projets d'attaques, soutenus par la présence de deux agitateurs vaudois, ont été ouvertement formés, et le Conseil-d'Etat, instruit de ces menées, s'est vu obligé de mettre sur pied deux compagnies de grenadiers, chargées de la défense de l'Hôtel-de-Ville.

— Le Conseil-d'Etat vient de publier une proclamation dans laquelle il fait connaître aux citoyens les mesures que le Vorort a cru devoir prendre dans l'intérêt de la Confédération, et par lesquelles il invite la population à conserver, au milieu des circonstances actuelles, le respect pour l'ordre légal, et à se réunir autour de son gouvernement, enfin de maintenir au besoin l'indépendance nationale.

— On mande de Fribourg qu'une estafette des cantons primitifs a apporté ici le texte original de la déclaration collective adressée à la Diète et consignée à Zurich par les Etats de la Confédération de Lucerne. Cette déclaration, ratifiée aujourd'hui par le Conseil-d'Etat, va être apportée au gouvernement du Valais, qui doit encore le revêtir de sa signature. Cette démarche prouve la détermination qu'a prise l'alliance catholique de Lucerne, de maintenir la position que l'acte d'union du mois d'août dernier lui a préparée, et que vient de consolider une éclatante victoire.

## PRUSSE.

— Un prêtre apostat du diocèse de Posen, Jean Czersky, ex-vicaire de Schneidmühl, après avoir fait assigner par devant les tribunaux civils ses propres parents et ceux de la malheureuse personne qu'il avait égarée, parce que ces honnêtes et pieux chrétiens refusaient de sanctionner de leur consentement paternel son audacieuse entreprise, soula ses vœux ecclésiastiques aux pieds et se maria. Profondément ému d'une conduite si indigne, le père de ce fils impie ne survécut que peu de jours au terme qui lui avait été fixé, et mourut de sa trop juste douleur.

L'audace du renégat Czersky ne s'arrêta pas à ces premiers méfaits ; il se sépara publiquement de l'unité de l'Eglise ; il renia la vérité de notre sainte foi, et dans deux écrits publiés par lui, il déclara au monde la doctrine qu'il a imaginée, et qui n'est qu'un triste mélange d'erreurs anciennes et de blasphèmes nouveaux. Enfin il abjura l'obéissance au chef visible de l'Eglise, dans un style si révoltant que notre plume se refuse à le rappeler. Malheureusement cette apostasie fut imitée par une partie de sa paroisse et reçut quelques adhésions voisines.

Le vicaire capitulaire (*sede vacante*) des métropoles de Posen et de Gnesen vient de fulminer une sentence d'excommunication contre l'apostat et sacrilège Jean Czersky.

## MADRAS.

— Une lettre de Madras contient l'article suivant : « Le montant de la recette pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans la présidence de Madras, a été pour l'année 1844, de 3,225 roupies (environ 8,000 fr.), provenant des donations spontanées des soldats irlandais catholiques servant dans cette présidence. C'est là une preuve frappante de la foi qui anime ces braves militaires et de leur dévouement à la religion. On est vraiment surpris de voir que des soldats, avec un modique salaire, aient pu épargner une somme comparativement si considérable pour cette sainte œuvre. » *Univers.*

## AMÉRIQUE.

— Le trois avril, Mgr. Hughes a posé la première pierre de son séminaire diocésain ; des contributions volontaires et abondantes de la part des Fidèles, commencées depuis l'année dernière, permettront de terminer promptement cet établissement important pour le diocèse de New-York. Dans le discours qu'il a prononcé dans cette occasion, Mgr. Hughes fait remarquer qu'en 1838 le nombre des Prêtres dans le diocèse de New-York ne s'élevait qu'à quarante, qu'aujourd'hui il y en a un cent ; et qu'il faudrait que ce nombre fût doublé pour suffire aux besoins de tous les Catholiques. Ce fait seul suffirait pour prouver les progrès qu'a faits le catholicisme parmi nous depuis quelques années. *Propagateur catholique.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

## ANGLETERRE.

*Forces Navales de la Grande Bretagne.*—D'après le rapport officiel des lords de l'Amirauté, les forces navales de la Grande-Bretagne consistent en 680 vaisseaux de guerre, portant chacun de un à 120 canons. De ce nombre sont 125 vaisseaux à vapeur, construits d'après les principes les plus approuvés. Cette flotte immense emploie en temps de paix 23,000

marins, 2,000 mousques et 94 compagnies de la marine royale.

— Le *Mechanic's Magazine* donne la description d'un nouveau plan pour accélérer le transport des lettres et des dépêches à travers des passages tubulaires. A certains intervalles, il est proposé de placer des machines pour augmenter l'air et établir un courant perpétuel d'ouragans artificiels, par le moyen desquels des véhicules élastiques de forme sphériques, seront portés de poste en poste. Le premier coût est estimé par M. James à £2000 par mille, et les dépenses du travail de chaque année, monteront de £300 à £500 pour chaque 50 milles. Ce système nous permettrait de transmettre les lettres à la distance de 7,200 milles par jour. Au lieu d'une seule échange de lettres entre Londres et Liverpool, il pourrait s'en faire 12 échanges.

— Voici l'évaluation des revenus des principaux propriétaires de biens-fonds dans la Grande-Bretagne.

Duc de Northumberland, 3,500,000 fr.—Duc de Devonshire, 2,800,000 fr.—Duc de Rutland, 2,520,000 fr.—Duc de Bedford, 2,400,000 fr.—Marquis de Buckingham, 2,256,000 fr.—Duc de Norfolk, 2,112,000 fr.—Fou le marquis d'Eréford, 1,800,000 fr.—Marquis de Strallford, 1,800,000 fr.—Duc de Buckleugh, 1,752,000 fr.—Comte de Grosvenor, 1,680,000 fr.—Comte de Lansdale, 1,680,000 fr.—Comte de Fitz Williams, 1,680,000 fr.—Comte de Bridgewater, 1,580,000 fr.

*Grande vitesse.*—Un trajet de 192 milles a été effectué en quatre heures trois quarts, y compris 22 minutes de temps d'arrêt aux stations, par un convoi conduit, le 23 mars, par M. Brunel, de Londres à Exeter. A plusieurs reprises, la vitesse du convoi était de 70 milles à l'heure (environ 25 lieues). Malgré cette effrayante rapidité, les voyageurs n'éprouvaient aucun mouvement désagréable. M. Brunel dit que si les directeurs le lui permettaient, il franchirait la distance de Londres à Exeter en quatre heures au lieu de cinq.

— On prépare en ce moment en Angleterre une nouvelle expédition pour remonter la rivière du Niger ; la direction de cette entreprise, qui est montée par actions, sera confiée au capitaine John Bécroft, parfaitement accoutumé au climat du pays, et ayant déjà trois fois exploré cette rivière. Il sera accompagné du docteur King et d'un mécanicien ; le reste de l'équipage sera exclusivement composé d'Africains. Le navire l'Ethiop, qui doit les porter et a été approprié à la navigation fluviale, est déjà rendu depuis le 22 novembre à l'embouchure du Niger ; il remontera le fleuve dans le mois de juillet prochain ; ceux des membres de l'expédition qui veulent trafiquer s'arrêteront sur la rive la plus populeuse pour faire le commerce d'échange avec les naturels, tandis que leurs compagnons continueront de remonter le cours de la rivière.

## FRANCE.

— Une mauvaise plaisanterie, trop souvent renouvelée, et qui a toujours fait des victimes, a coûté la vie à un berger de la commune de Baccen (Loiret). Cet homme croyait aux revenants. Deux jeunes gens imaginèrent de lui faire peur en se présentant à lui, la nuit, enveloppés de draps blancs. Il fut si effrayé qu'il perdit la tête et s'enfuit sans vêtements. Quelques jours après, on le trouva mort dans les champs. Les auteurs de cette déplorable étourderie, traduits devant la police correctionnelle d'Orléans, pour meurtre involontaire, ont été condamnés, l'un à vingt jours, l'autre à dix jours d'emprisonnement. De plus, appelés devant le tribunal civil par la veuve de la victime, ils devinrent d'être condamnés à lui payer, à titre d'indemnité, une somme de 2,000 fr.

— La *Gazette de Cologne* publie ce qui suit :

« Le Rhin est sorti de son lit. Ce débordement, tel qu'on n'en a pas vu depuis près de deux générations, occasionne d'affreux dégâts et en fait craindre de plus grands encore, car l'eau continue à monter. Les rives voisines du fleuve sont inondées et ne communiquent qu'au moyen de nacelles avec le reste de la ville. Deutz est presque entièrement submergé et forme une île. Les dragons qui y sont en garnison ont été obligés de quitter leur caserne et de se réfugier dans les environs. Un bateau à vapeur entretient la communication entre les deux rives interrompues dans les autres villes jusqu'à Bâle. »

## ESPAGNE.

— La fabrique de poudre de Murcie (Espagne) a sauté le 26 mars. On porte à plus de trente le nombre des morts et des blessés. L'édifice a été totalement détruit.

— Le sénat espagnol a adopté le 1er avril, à la majorité de 75 voix contre 4, le projet de loi portant dévolution des biens du clergé non vendus.

— L'*Heraldo* du 2 avril déclare prématurés, sinon apocryphes, les bruits qui ont couru à propos du mariage de la reine d'Espagne, soit avec le comte Trapani, soit avec un prince du Lucques.

— Les journaux d'Espagne démentent complètement les bruits qu'on avait répandus d'insurrections carlistes dans la province de Catalogne et à Barcelone.

## ALLEMAGNE.

— La diète est saisie en ce moment d'un projet de loi qui a pour objet de prohiber la distillation et le commerce de l'eau-de-vie. Aux termes de ce projet de loi, la distillation de l'eau-de-vie sera défendue à partir du 1er juillet 1850, tant dans les villes que dans les campagnes. A partir du 1er juillet 1851, on ne pourra plus importer de l'eau-de-vie de vin, du rhum ou des liqueurs spiritueuses quelconques, sauf certaines exceptions pour les cas où les médecins ordonneraient l'emploi de liqueurs ou d'eau-de-vie dans les préparations pharmaceutiques.

## AMÉRIQUE.

— Nous avons reçu avant-hier par la voie de la Jamaïque, et hier soir par celle de Philadelphie, des nouvelles d'Haïti qui confirment la mort du président Guerrier. Cet événement qui sera peut-être le signal d'une nouvelle révolution, est attribué à une étrange cause qui, du reste, témoigne des sentimens d'humanité dont était animé le défunt. Ainsi que nous l'avons constaté l'autre jour, Guerrier s'était rendu à St.-Marc pour y rétablir sa santé qu'avaient gravement compromise ses excès bachiques. Là, le jour de sa mort, il reçut le jugement d'un conseil de guerre qui condamnait à mort dix individus, qui, sans doute, avaient été arrêtés comme complices des projets de restauration de l'ex-président Hérard. La sentence ne pouvait être exécutée avant que Guerrier y eût apposé sa signature; ce brave vieillard refusa de la donner. "Je ne crois pas qu'ils méritent la mort pour si peu de chose," dit-il; et puis, je suis vieux, je n'ai que quelques jours à vivre, pourquoi ôterais-je la vie à de pauvres créatures comme moi? "En disant ces mots, il tomba; il était mort victime sans doute des émotions qu'avait excitées en lui cette scène, mais plus encore de l'abus continuel qu'il faisait des liqueurs spiritueuses.

Lorsqu'arriva au Cap Haïtien la nouvelle de cet événement, le 18 avril, le général Louis Pierrot, commandant de la place, fut nommé président par la garnison. C'était une véritable usurpation, et Pierrot, s'attendant à rencontrer de nombreuses résistances, organisa sa petite armée, dans l'intention de marcher sur St.-Marc, que l'on considère comme la clé de la partie nord d'Haïti; mais, au moment où il allait se mettre en marche, un courrier arriva de Port-au-Prince, annonçant à l'usurpateur qu'il avait été élu président par un vote unanime du Conseil d'Etat. Aussitôt, des salves d'artillerie furent tirées, et la ville fut illuminée. Le 23, Pierrot sorti du Cap pour se rendre à la capitale; partout, sur sa route, il fut accueilli avec acclamations; aux dernières dates, il était arrivé à Plaisance.

Le lendemain de son départ du Cap, il fit publié un décret qui suspendait de leurs fonctions toutes les autorités civiles, et mettait la république sous le régime de la dictature militaire.

Le nouveau président est, comme Guerrier, un vieillard, mais il est, dit-on, encore plein de santé et d'énergie. Il a 72 ans et près de six pieds de haut. C'est un noir pur sang, un véritable Africain; il avait le grade de général sous le roi Christophe dont il était même le beau frère. A l'avènement de Boyer, en 1820, il réussit à échapper au massacre dont furent victimes la famille et les amis de Christophe, et vécut dans la retraite jusqu'à l'année dernière. Boyer, dit-on, n'osait ni l'employer ni le persécuter; il redoutait son ambition et son énergie vindicative. Chargé par l'ex-président Hérard d'une expédition contre Santiago, il échoua et reçut ordre de venir rendre compte de sa conduite. Mais au lieu d'obéir, Pierrot marcha sur le Cap Haïtien et s'en empara. Ce fut le signal de la révolution qui a renversé Hérard, Pierrot réclama alors la présidence comme son légitime héritage, mais il finit par reconnaître la nomination de Guerrier, son aîné et son supérieur dans l'armée de Christophe; et il se contenta du poste de commandant du Cap Haïtien.

Pierrot est un homme sans éducation, mais de beaucoup de finesse naturelle; il a sur Guerrier l'avantage de la sobriété et de la tempérance. Il est depuis longtemps séparé de sa femme qui vit en Sicile avec l'épouse de l'ex-roi Christophe dont elle a partagé l'exil. On craint de voir disputer le fauteuil présidentiel au général Pierrot par le général Arcau, qui, après avoir tenté une révolte aux Cayes, avait été gracié par Guerrier et nommé commandant d'un petit arrondissement sur les frontières de la partie dite espagnole ou dominicaine. Quant au prétendant Rivière Hérard, on ne l'avait plus vu reparaitre après sa tentative de débarquement qui avait été suivie d'une retraite précipitée. Cette disparition d'Hérard qui n'a pas même osé mettre pied à terre sur les côtes du pays qu'il devait conquérir, lui a valu le surnom de général *talon*, nous écrit notre correspondant de la Jamaïque. Il y avait aux Cayes deux vaisseaux de guerre français.

*Courrier des Etats-Unis.*

## JEROME NOLLENT,

ou

## LE MALIN, DUPE DE SES MALICES.

Je me rendais à Rouen, où m'appelaient plusieurs affaires de famille; la diligence dans laquelle je voyageais, avait déjà dépassé de quelques lieues la moitié du chemin qui conduit de Paris à cette ville, lorsque arrivés à une côte assez raide, les chevaux qui la traînaient furent obligés de ralentir leur course et d'aller au pas. Un pauvre profita de cette lenteur de leur marche pour venir implorer la charité des voyageurs; tout son extérieur annonçait une telle misère, qu'il aurait certainement pu se dispenser de chercher à émouvoir leur pitié par ses paroles; aussi fit-il une quête abondante; la voiture était pleine et les sous tombèrent dans son chapeau avec une promptitude qui lui épargna la peine d'achever la longue énumération de ses lamentations obligées. Une remarque que j'avais déjà faite bien des fois, et la vérité fut encore confirmée en cette occasion, c'est que ce furent ceux qui me paraissaient le moins riches qui donnèrent le plus et le plus vite; deux seuls gros sous lui furent jetés, et ils lui tombèrent de l'impériale: "faut-il donc penser, me dis-je, que l'é-

goïsme est le secret mobile de nos actions, et que plus nous nous croyons à l'abri d'un malheur, moins nous y sommes sensibles lorsque nous le rencontrons dans les autres? cette pensée serait déshonorante pour l'humanité, et trop de grands exemples la combattent, à Paris surtout, pour que j'ose m'y arrêter."

Je cherchais de quelle autre manière je devais m'expliquer cette différence, lorsque je fus interrompu dans mes réflexions par mon voisin qui, allongeant la tête hors de la portière, jeta au pauvre mendiant une pièce de dix sous en lui criant: "Tiens, Jérôme, bois un coup à ma santé et prends courage; — tu n'as que trop mérité ton sort," dit-il ensuite d'un ton plus bas, en se rasseyant à sa place. "Ces derniers mots excitèrent ma curiosité, et je demandai à celui qui venait de les prononcer, s'il connaissait ce pauvre: "Certainement, me dit-il, je le connais; j'ai été quatre ans juge de paix dans le village qu'il habitait, et j'ai pu apprendre toutes les particularités de son histoire, qui mériterait d'être rendue publique pour l'instruction de ceux qui seraient tentés d'imiter sa conduite."

— Je crois, lui dis-je, que ce serait une peine inutile; car je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de personnes tentées de suivre un pareil modèle.

— Sans doute, reprit son voisin, mais ce modèle n'a pas toujours été tel que vous le voyez, et il n'est venu à cet état de misère que par une suite d'actions dont il serait bon que les déplorables résultats fussent mieux connus.

— Que pourrait-on dire de neuf sur ce point? qui n'a déjà entendu parler cent fois des malheureuses suites de l'inconduite?

— Vous avez raison; mais il n'est pas question ici d'inconduite; jamais, au contraire, personne ne fut plus actif, plus sobre ni plus économe que l'homme dont nous parlons en ce moment.

— Il aura donc perdu sa fortune par maladresse, par trop de confiance en quelque fripon qui l'aura trompé, ou par quelque accident imprévu.

— Pas davantage, continua mon voisin; car il entendait les affaires presque aussi bien qu'un homme de loi; il avait toutes les connaissances qu'exigeait son état, n'accordait pas légèrement sa confiance à qui que ce fût, et loin qu'il ait éprouvé quelque accident imprévu, j'ai entendu citer peu de ses entreprises qui ne lui ait réussi.

— Mais comment donc s'est-il ruiné? ceci me paraît un problème.

— En voici l'explication. Cet homme n'avait qu'un but, celui de s'enrichir; tout ce qui lui promettait un gain quelconque le séduisait, et il s'y livrait avec une ardeur que les difficultés ne faisaient qu'irriter. Les qualités que je viens de vous dire qu'il possédait le mettaient à même de prendre tellement bien ses mesures, que rarement il manquait son coup; mais, tout ce qui reluit n'est pas or, et de même, tout ce qui paraît profit n'en est pas un réel; surtout lorsque, comme Jérôme, on est peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à ses fins: on se fait alors des ennemis qui n'attendent que l'occasion de prendre leur revanche, et qui, avec le temps, manquent rarement de la trouver; on perd la confiance publique; on éloigne de soi tous les honnêtes gens; on ne se trouve plus entouré que de fripons qui cherchent à vous tromper; et même, sans toutes ces considérations, que de fois n'arrive-t-il pas qu'en gagnant cent francs d'un côté, on perd cinquante écus d'un autre, soit par d'autres affaires qu'on a été entraîné à négliger plus qu'on ne l'avait d'abord pensé; soit par des frais et des dépenses qui ont excédé nos calculs; soit enfin par des résultats que toute la prudence humaine n'aurait pu prévoir! Ce sont toutes ces choses réunies qui ont ruiné ce pauvre que vous venez de voir, et qui, de riche fermier pouvant aspirer à l'estime, et à la considération de tous ses voisins, l'ont rendu un objet de mépris et d'horreur pour tous, et l'ont forcé à venir réclamer de la charité des passans les moyens de soutenir sa misérable existence.

Ce discours me donna la plus grande envie de connaître l'histoire de Jérôme, et je priai mon compagnon de voyage de vouloir bien me la raconter: il se rendit facilement à mon désir, et commença ainsi:

Jérôme Nollent, que son caractère fit surnommer le *malin*, appartenait à une famille de bons fermiers, qui, malheureusement peu religieux eux-mêmes, s'occupèrent plus de son instruction que de son éducation; il apprit à lire, à écrire, à compter; même les premiers principes du toisé, et un séjour de six mois qu'il fit chez un huissier de Rouen, lui donnèrent quelque idée des affaires; un esprit vif, une intelligence facile et un grand désir d'apprendre tout ce qui pouvait lui être utile un jour, lui firent faire des progrès rapides dans ces divers objets de ses études, et dès l'âge de quinze ans, il était considéré comme un prodige de science chez tous les paysans des environs.

heureux s'il eût su tourner au bien les moyens qu'il avait acquis ! il ne serait probablement pas réduit au déplorable état dans lequel vous venez de le voir ; ou si, victime de quelque malheur imprévu, il languissait dans la misère, il aurait du moins pour se consoler, l'approbation de sa conscience, l'estime des honnêtes gens et la compassion de tous ; mais, je vous l'ai dit, son éducation fut aussi négligée que son instruction fut soignée : quelques explications de son catéchisme, au moment de sa première communion, furent toutes les leçons religieuses qu'il reçut, et ne voyant, n'entendant rien chez lui qui lui rappelât la salutaire pensée d'un Dieu, d'une éternité, d'un enfer, d'un paradis, de devoirs à remplir pour éviter l'un et pour mériter l'autre, le peu qu'on avait pu lui dire sur ces grands objets s'effaça promptement de sa mémoire ; et stimulé par des parens qui, ne connaissant rien de comparable à l'argent, l'excitaient sans cesse au travail pour en acquérir toujours de plus en plus, il n'eut pas de peine à tourner toutes ses pensées vers l'unique désir de s'enrichir. Dès son enfance, on avait pu remarquer en lui cette passion naissante ; peu amoureux des jeux de ses camarades, il ne les y suivait que pour chercher les moyens d'abuser de la simplicité des plus jeunes d'entre eux ; il avait toujours ses poches pleines de pommes, de morceaux de gâteau, de balles ou d'autres objets qui pussent exciter leur gourmandise ou leur promettre quelque plaisir, et pour lesquels il manquait rarement de faire avec eux des échanges toujours à son avantage.

Il ne fit pas longtems ce petit mandage sans que les parens des enfans qu'il attrapait ainsi ne s'en aperçussent ; ils portèrent leurs plaintes à son père, qui, ne voulant pas se brouiller avec tout le village pour si peu de chose, rendit quelques-uns des objets, et promit de gourmandiser sévèrement son fils ; mais aveuglé par son amour de l'argent, il se contenta de lui recommander de mettre plus de bonne foi dans ses marchés, et lui observa qu'il lui serait plus avantageux de se borner à de petits bénéfices qu'il pourrait continuer beaucoup plus longtems, que d'en rechercher de gros qui exciteraient trop l'attention des parens et lui attireraient leur haine et peut-être même leur vengeance.

Ce fut là que se borna toute la réprimande qu'il crut devoir lui faire, et loin de s'effrayer des dispositions de son fils, ce malheureux père fut au contraire si imprévoyant, qu'il s'applaudit en secret de le voir déjà si habile dans un âge encore aussi tendre, et qu'on l'entendit dire à l'un de ses amis : « Notre Jérôme du moins saura toujours gagner son pain ; il n'y a pas de danger que celui-là meure jamais de faim. »

On conçoit qu'une pareille leçon de son père ne changea pas grand'chose aux habitudes de Jérôme ; il crut pouvoir compter sur son adresse pour éviter les inconvéniens qui lui étaient signalés, et désespéré d'avoir ainsi vu rendre plusieurs objets qu'il regardait comme sa propriété, il n'en mit que plus d'ardeur à tâcher de réparer cette perte par d'autres marchés ; mais sa réputation était faite : la plupart des enfans, par le conseil de leurs parens, et instruits par l'expérience, le fuyaient ; il ne trouvait plus à s'approcher que de ceux dont la misère n'offrait aucun appât à ses spéculations ; si quelquefois il tentait de se mêler avec les autres, il en recevait plus d'injures et quelquefois de coups que de plaisir et de profit ; son commerce tomba entièrement, et il ne trouva plus rien à faire. Ce fut à cette époque que son père, le voyant un objet général d'aversion pour tous les habitans du village, l'envoya à Rouen chez un huissier de sa connaissance, espérant que cette absence ferait oublier ce qu'il appelait ses fredaines, et qu'à son retour il ne serait plus question de rien.

Ce raisonnement avait quelque chose de bon en soi-même ; mais pour regagner la confiance publique, il fallait que Jérôme commençât par changer de conduite, et c'est ce qu'il ne fit pas. Le choix de la maison dans laquelle son père le plaça, n'était, il faut en convenir, guère propre non plus à cet effet : ce n'est pas ordinairement chez un huissier qu'on puise cet amour de la paix, cette horreur de la chicane, cet éloignement de toute subtilité dont Jérôme avait tant besoin pour réformer son caractère. Arrivé dans l'étude de M. La Griffe avec les dispositions que vous lui connaissez déjà, elles ne firent que croître et embellir chez ce digne auxiliaire de Thémis. Ses commencemens néanmoins y furent marqués par des malheurs ; chargé de quelque argent que son père lui avait donné pour son entretien et ses plaisirs, il crut pouvoir continuer avec ses nouveaux camarades le jeu qu'il avait commencé avec ceux qu'il quittait ; mais cette fois il eut affaire à plus fin que lui, et le trompeur fut à son tour trompé ; en peu de tems, il se vit sans le sou. Montoux de se voir ainsi dupé, il ne voulut rien mander de sa mésaventure à ses parens, et comme il était logé et nourri chez son patron, il résolut de vivre de privation jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelque occasion favo-

nable pour se compenser de ses pertes. Son intelligence l'ayant fait remarquer d'un libraire qui avait de fréquentes relations avec M. La Griffe, il fit d'abord pour lui plusieurs commissions, les dimanches et dans la semaine, aux heures dont il pouvait disposer : comme ces petits services lui valurent quelques récompenses, il y prit goût, et bientôt il négligea les affaires de son patron, doublant et triplant quelquefois le tems nécessaire pour les courses qu'il lui donnait à faire, et consacrant ce surplus en courses pour le libraire qui les lui payait : de cette manière il amassa bientôt quelque argent, mais il déplut à son maître, qui le renvoya.

*La suite à un prochain numéro.*

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. \* S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

#### NOUVEAU PENSIONNAT.

MADAME H. E. CLARKE, nouvellement arrivée au Canada, désire apprendre aux pères et mères, qu'elle vient d'ouvrir une école de demoiselles à Chambly, place justement renommée pour la beauté de ses sites, et la salubrité de son air.

Ayant passé toute sa vie, soit à Paris, soit à Londres, toujours dans l'Éducation, MME. H. E. CLARKE croit pouvoir certifier qu'elle est à même de donner pleine et entière satisfaction à tous les parens qui voudront bien la favoriser de leur confiance ; et afin de rendre son établissement plus parfait, la Directrice s'est adjointe Mlle. Lacombe, qui a passé ses examens à Paris, sa ville natale, ou elle a obtenu de l'Université le Diplôme d'Institutrice, Diplôme qui lui donnait le droit de tenir une École à son propre compte, droit dont elle a usé pendant près de dix ans.

Avec ces avantages, rarement réunis aussi loin de la France, MME. H. E. CLARKE ose affirmer que les jeunes personnes, confiées à ses soins, auront l'occasion d'apprendre le français dans sa plus grande pureté, aussi bien que l'anglais, qui sera commis aux soins de son mari.

Former ses élèves à la vertu, développer en elles les qualités qui doivent les rendre, un jour, utiles dans leur ménage, et agréables à la Société, tel a toujours été, et tel sera toujours le but de la sollicitude toute spéciale de MME. H. E. CLARKE.

LA RELIGION, base fondamentale de toute bonne Éducation, sera soigneusement inspirée par les Maîtresses, et expliquée par le savant et respectable M. Mignault, curé de Chambly.

Il y a un très grand jardin pour les récréations. Il sera pris, aussi, un soin tout particulier de la santé des élèves, qui mangeront à la même table que les maîtresses, et qui auront, comme elles, une nourriture saine et abondante.

#### OBSERVATIONS.

LE PRIX DE LA PENSION variant selon l'âge et le degré d'instruction de l'élève, MME. H. E. CLARKE traite de gré à gré avec les parens. — Chaque trimestre se paie d'avance, et tout trimestre commencé se paie entièrement.

LES OBJETS d'Enseignement compris dans la Pension sont la Lecture, l'Écriture, les calculs, la connaissance approfondie de la langue Française, l'analyse grammaticale et logique, la langue Anglaise, l'Histoire sainte, ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, et le Style, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille.

LES MAÎTRES d'agrément, tels que ceux de Musique, de Dessins, de Danse, etc., se paient séparément, aussi bien que les ouvrages de fantaisie, comme broderie fine, tableaux en perles, tapisserie en soie ou en laine, etc.

Pour les renseignemens s'adresser à M. MIGNAULT, Curé de Chambly.

#### ÉTABLISSEMENT DE RELIURE :

CHAPELEAU & LAMOTHE,  
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de  
CANADA GAZETTE.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, } PRÉTRISS.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.